



Grenoble, le 28 SEP. 2006

Direction
de l'aménagement
des territoires

Service environnement

Monsieur Philippe Stref
Le Village
38680 Presles

DAT/SENV/2006-1229
Dossier suivi par Nathalie de Yparraguirre : 04 76 00 32 62

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que suite à l'évaluation en date du 21 septembre 2006 sur les Tourbières de l'Herretang **vous êtes agréé par le Conseil général de l'Isère pour encadrer des sorties scolaires et projets pédagogiques dans le cadre de l'opération « En Chemin sur les ENS ».**

Votre nom figurera sur la liste des animateurs agréés diffusée sur le site www.isere-environnement.fr.

Par soucis d'améliorer le niveau de connaissances des animateurs intervenant sur les ENS, une formation sera organisée courant 2007 sur les thèmes des milieux naturels et de leurs modes de gestion. Elle abordera également les grandes lignes de la politique « Espaces naturels sensibles » du Département de l'Isère et de la protection de la nature en général. De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le responsable du service

Jean-Guy Bayon